

brillant de couleur, très-mouvementé et relevé par un vaste cadre de bois doré, et a témoigné aussitôt le plaisir que lui causait la vue de cette scène si fidèle, qui a exigé tant d'études et de labeurs.

Le premier personnage qu'il a reconnu, est Mgr Bastide, que l'on voit au plan le plus rapproché, « aux prises avec un garibaldien ». L'aumônier donne le crucifix à baiser au mourant. Le crucifix est l'arme du prêtre qui fait entrer la grâce et l'amour dans les blessures de l'épée, qui fait succéder à la mort du champ de bataille la vie de l'éternité.

Pie IX, examinant attentivement la scène, en a désigné les héros :

« Voici bien le colonel Allet, a-t-il dit... Voilà Charette... Comme les méchants se plaisent au mensonge. Ils ont dit qu'il s'était séparé de nous... Et c'est absolument faux. »

Après un moment, le Pape, regardant toujours, a ajouté en manière de réflexion :

« Ah ! le démon s'agit singulièrement en ce moment-ci. »

Puis il a reconnu l'état-major, désignant le général Kanzier et le général de Polhes, et trouvant que le comte de Caserte était bien à sa place.

Les deux drapeaux de l'armée française ont attiré son attention, et il a suivi, avec des marques d'intérêt, le récit de l'action telle que le peintre l'avait tracée ; et telle que Lui, le suprême Pontife, l'avait voulue, car l'histoire dira que dans ce succès, où les armes de la France ont eu un honneur plus réel et plus profitable qu'en aucune autre rencontre sur le sol de la Péninsule, il revient à la personne de Pie IX, une plus grande part : la part que Pie V, de son oratoire, où il était dans l'extase de la prière, prit à Léonide.

« Nous avons dit déjà les mérites de l'œuvre de M. Emile Lafon. Le paysage y est admirable. Pie IX, voyant le mont Socrate, qui dresse à l'horizon sa croupe dorée par les rayons du soleil couchant, s'est mis à réciter des vers d'Horace : *Candidum Soracte*, etc.

Et il accompagnait toutes ses paroles de ce sourire charmant, de ce regard vif et tendre, de ce geste animé qui le rendait si cher à tous ses enfants. Il a eu pour notre ami des éloges d'une délicatesse extrême, et a fait dans la vie de l'artiste un jour plein de lumière, de triomphe et de bénédictions.

Avant de partir, Pie IX s'est plu à distribuer à la famille de M. Emile Lafon des dons précieux qu'il a appelés des accessoires, disant aussi qu'il avait malheureusement oublié d'apporter l'essentiel pour l'artiste.

L'essentiel était, à vrai dire, cette visite royale accompagnée d'une bénédiction si paternelle. M. Lafon l'a dit aussitôt au Pape en des termes très-sentis ; car une distinction pontificale pourra rappeler au public les mérites de l'artiste, et ne dira pas de quelle joie et de quelle reconnaissance le cœur du chrétien a été rempli. — Ambroise Petit. »

Pour toute la chronique du jour : A. DORMEUIL.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.

Séance du 17 juillet.

Instruction primaire. — M. Van der Straeten fait le rapport suivant :

Chaque année, messieurs, par les vœux que vous avez exprimés et par l'attention que vous prêtez au rapport par lequel notre affectionné collègue, M. Mercier, vous mettrait en termes excellents au courant du service de l'instruction primaire, vous avez affirmé vos vives sympathies pour la cause de l'enseignement.

Désigné par votre 3^e bureau, pour vous rendre compte de la situation des Ecoles primaires de l'arrondissement, je vous demanderai la permission de placer sous vos yeux un travail statistique ; puis, si vous le voulez bien, je vous entretiendrai des locaux destinés aux écoles et de leur mobilier ; du personnel des instituteurs et institutrices, des matières enseignées et des cours d'adultes.

L'arrondissement de Lille dont la population est de 522,231 habitants, comprend 129 communes qui pourvoient toutes depuis longtemps à l'entretien d'une école de garçons. Le nombre des écoles de garçons, fait spécial que mixte est de 188, savoir :

Ecoles publiques : laïques, 128 ; congréganistes, 34. Total, 162. Ecoles libres : laïques, 18 ; congréganistes, 8. Total, 26. En tout, 188.

Le nombre des écoles de garçons s'est accru de 5 en 1867.

Des 188 écoles, 172 sont spéciales aux garçons, dont 130 laïques, 42 congréganistes, 15 sont mixtes et dirigées, savoir : 14 par des instituteurs et 2 par des instituteurs laïques, conformément au décret du 31 décembre 1855.

On compte aujourd'hui 2 écoles de hameau, à Wattrelos et à Flers.

Par suite de la création d'écoles spéciales de filles dans les communes de Hanlay, Louvil, Sequedui et Herrin, le nombre des écoles mixtes a diminué de 4 cette année. Il en existe encore 16 — c'est trop — faisons des vœux pour que, par ses conseils et ses encouragements, l'administration obtienne des municipalités la suppression de ces écoles dangereuses pour les mœurs, insuffisantes pour l'éducation.

N'oublions pas ces paroles d'un éminent publiciste, M. Jules Simon, qui nous dit dans son beau livre de l'École : « Une école mixte n'est pas une école pour les deux sexes, c'est une école de garçons qui reçoit des filles. »

Les écoles publiques de garçons de l'arrondissement, reçoivent 32,341 enfants et les écoles libres 3,234, en tout 33,575 enfants. Ce chiffre présente sur le chiffre correspondant de l'année dernière une augmentation de 3,058 élèves.

On compte dans l'arrondissement 219 écoles de filles, savoir :

Ecoles publiques : laïques, 57 ; congréganistes, 72. Total, 129. — Ecoles libres : laïques, 43 ; congréganistes, 47. Total, 90. En tout, 219.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, Messieurs, il a été ouvert depuis la dernière session 4 nouvelles écoles dans les communes d'Hantay, Louvil, Herrin et Sequedui.

Ces communes ont une population inférieure à 600 habitants.

Toutes les communes de plus de 300 habitants sont pourvues d'écoles de filles.

La population des écoles de filles est de 37,592 élèves ; 28,250 sont reçues dans les écoles publiques et 9,342 dans les écoles libres.

Le chiffre total des élèves admises dans les écoles des filles comparé à celui de l'année dernière donne en faveur de 1867-68 une différence de 4,146 enfants.

Ces chiffres, comme vous le voyez, Messieurs, constituent une notable augmentation dont nous nous félicitons bien sincèrement, et qui est représentée par un total de 7,204 élèves.

Pourquoi faut-il, Messieurs, qu'à côté de ce chiffre consolant, je doive vous citer le nombre des enfants qui, pendant 1868, n'ont pas fréquenté l'école. Il s'élève à 1,990 ; 1,043 garçons et 947 filles.

Il est fâcheux, Messieurs, que les écoles destinées à recevoir cette jeune population ne soient pas toutes en harmonie avec les exigences du service.

Voici à ce sujet ce que nous dit M. l'inspecteur primaire de l'arrondissement, M. Grimon, dont le zèle intelligent et apprécié par chacun de vous, au triple point de vue de la classe, du logement de l'instituteur, du jardin pour l'enseignement de la culture maraîchère et fruitière, la plupart des maisons d'école, à l'exception de celles qui ont été fondées dans ces derniers temps, laissent à désirer. Peu de classes offrent les dimensions réclamées par le nombre d'enfants qui y sont admis ; on en trouve même où chaque élève dispose non pas d'un mètre carré, étendue que recommandent les nouvelles instructions, mais même du minimum toléré de 64 décimètres carrés. C'est un vice très-nuisible à la direction pédagogique des écoles, quelque peu nombreuses où il faut absolument faire usage du mode mixte.

Le logement de l'instituteur ne répond pas davantage dans un grand nombre de cas, aux prescriptions si souvent rappelées depuis vingt années par les instructions ministérielles.

Les administrations municipales, grâce à Dieu, sont frappées de ce fâcheux état de choses, et chaque année nous voyons apporter de très-sérieuses améliorations dans les maisons d'école. Ainsi pendant l'année 1867 à 68, six écoles spéciales de garçons ont été bâties, quatre écoles ont été appropriées et plusieurs projets en ce moment à l'étude seront promptement exécutés.

Dans cette même année, 14 écoles de filles ont été bâties ou appropriées, deux autres sont livrées au service, plusieurs projets sont à l'étude.

L'enseignement agricole étant obligatoire dans les campagnes, il serait urgent que toutes les écoles rurales eussent un jardin, où l'instituteur, joignant la pratique à la théorie, put utilement faire son cours. Or, ce complément est généralement insuffisant, parfois même il fait défaut. Ce jardin ne devant pas absolument être contigu à la classe, il serait bien facile aux municipalités d'en louer un aux environs de l'école. Nous nous permettons de signaler ce fait à l'attention de M. le préfet.

Le mobilier des classes laisse bien souvent à désirer ; encore ici je cite M. Grimon. Il est vraiment regrettable que toutes les classes ne soient pas pourvues d'un mobilier tel que chaque élève trouve une place suffisante aux tables. Rélegés le plus souvent sur de simples bancs placés le long des murs, forcés de passer ainsi de longues heures recourbés sur eux-mêmes, faut-il s'étonner que ces malheureux enfants s'étioient et prennent en aversion pour ne pas dire en horreur, un lieu qu'il y a tant d'intérêt à leur rendre attrayant autant que supportable, et moins cruel pour le développement de leurs forces physiques. C'est un vice encore très-fréquent et qu'il importe de faire disparaître dès à présent, par tous les moyens possibles. L'humanité et la saine pédagogie s'accordent pour réclamer à cet égard les efforts les plus puissants et les plus prompts.

Le personnel de l'enseignement primaire pour les garçons se compose de 118 instituteurs dont 162 communaux, et de 26 libres ; il y a 285 adjoints.

Pour les filles, ce personnel se compose de 119 institutrices religieuses, de 100 institutrices laïques et 243 adjointes.

Grâce aux subventions accordées par l'Etat et le département, chaque institutrice a touché un traitement de 600 fr. Ce personnel nombreux donne bien satisfaction à l'administration.

Voici comment sont classées les écoles : Ecoles de garçons : 111 sont bonnes ; 57 assez bonnes ; 14 passables et 6 médiocres.

Ecoles de filles : 131 sont bonnes ; 61 assez bonnes ; 18 passables ; 5 médiocres et 4 mauvaises.

Il est à remarquer que les écoles médiocres et mauvaises sont toutes libres.

Outre les matières obligatoires, l'enseignement agricole a pris une place sérieuse

dans le programme des instituteurs de la campagne.

Dans nos écoles de filles, deux heures par jour sont données aux travaux à l'aiguille et vous apprendrez avec satisfaction que ces travaux manuels ont exclusivement pour objet la couture, le tricot et les travaux pratiques dont l'usage est un si grand bienfait pour le ménage de l'artisan.

C'est un beau spectacle, Messieurs, que de voir après les longues heures de classe les instituteurs et les institutrices ouvrir le soir, sans souci des fatigues de la journée, le cours des adultes ; rien ne saurait éveiller davantage votre sympathique intérêt que cette lutte contre l'ignorance où, pied à pied, l'instituteur conquiert le terrain.

Les encouragements donnés par l'administration, les communes et les particuliers ont produit un second résultat.

6,486 adultes ont fréquenté les 114 cours dirigés par les instituteurs.

Pour les filles, le nombre de ces cours s'est élevé de 14 à 32, ils ont compté 1,519 élèves.

Dusse-je, Messieurs, abuser de la statistique, je ne puis en terminant résister au désir de vous faire connaître les résultats de ces cours :

Sur ce nombre de 1,519 élèves,

70 ont appris à lire et n'ont rien appris ;

199 ont appris à lire et à écrire ;

400 ont appris à lire, écrire et compter ;

426 ont complété leur instruction primaire ;

424 ont acquis la connaissance d'une ou plusieurs matières facultatives.

Total : 1,519 élèves.

En terminant et pour répondre à l'unanime sentiment du Conseil, j'ai l'honneur de vous proposer, Messieurs, d'adresser aux instituteurs et institutrices qui ont fait ces cours, vos sincères remerciements et de vouloir bien recommander leurs efforts à la sollicitude des administrations municipales.

Salle d'asile. — Le même membre propose de donner acte à M. le Préfet de la communication du rapport de M. l'inspecteur primaire, sur la situation des salles d'asile et de renouveler le vœu émis par le Conseil d'arrondissement d'exiger la création d'une salle d'asile dans les communes dont la population s'élève à 2,000 âmes. — Adopté.

CHRONIQUE LOCALE

Une enquête d'utilité publique est ouverte sur le projet de modification de l'alignement de la place du Cimetière au droit de la maison du sieur Agache.

A cet effet, les pièces relatives à cette affaire resteront déposées au secrétariat de la Mairie, pendant quinze jours, afin que chaque habitant puisse en prendre connaissance.

L'expiration de ce délai, M. le juge de paix du canton-Est recevra, dans la salle d'audience, les 4, 5 et 6 août, de 11 heures à midi, les déclarations des habitants sur l'utilité publique du projet.

Un décret, inséré au *Moniteur*, confirme les informations que nous avions données il y a quelques jours : la session des Conseils généraux s'ouvrira le 24 août prochain, et sera close le 7 septembre au plus tard dans tous les départements, autres que celui de la Seine. Les Conseils d'arrondissement, à l'exception de ceux du département de la Seine, se réuniront le 21 septembre pour la deuxième partie de leur session, dont la durée est fixée à cinq jours.

Le préfet du département du Nord a pris l'arrêté suivant :

Art. 1^{er}. La troisième session des Conseils municipaux du département s'ouvrira du 5 au 10 août prochain, et sera close le dixième jour après celui de son ouverture, conformément aux prescriptions de la loi.

Art. 2. MM. les maires sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Nous recevons une nouvelle lettre sur la question du boulevard à créer entre Roubaix et Tourcoing. Nous la publierons dans notre prochain numéro.

Hier soir a eu lieu la clôture des cours de physique et de chimie. La salle était comble. Un des habitués du cours, M. Victor Descat, a adressé au professeur, M. Jaudeau, un discours qui nous est communiqué et qu'on lira certainement avec plaisir :

Monsieur,

Chargé par vos auditeurs de vous offrir leurs remerciements, j'éprouve un véritable embarras à m'acquitter de ma tâche. D'autres, sinon plus amis, au moins plus autorisés, ont fait ressortir avant moi cette science exacte, cette facilité d'élocution, cet ordre, cette clarté, cet enjouement même qui piquent à propos la curiosité, soutiennent ou raniment l'attention, cherchent à instruire et ramènent à vos cours des hommes doublement fatigués par un soleil des tropiques et par les labeurs d'une longue journée.

C'est qu'ici vous gardez toute la peine et vous prodiguez le plaisir.

Que de fois, cher Monsieur, nous avons souffert en vous voyant braver

toutes les incommodités d'une salle !... Mais il ne faut pas médire des morts ! Ici du moins, il y a pour tous de l'air et de l'espace ; aussi verrez-vous l'an prochain se multiplier le nombre de vos auditeurs, c'est-à-dire de vos amis. Grâce en soient rendues à l'administration municipale ! Au revoir, cher Monsieur. Deux mois ! c'est bien long pour nous ; mais nous tâcherons de charmer nos ennuis en vous réservant une place dans nos entretiens et dans nos cours. »

M. Jaudeau a remercié M. Descat avec toute la bonne grâce qu'on lui connaît. Il a assuré ses auditeurs de tout son dévouement et témoigné l'espoir de les retrouver aussi nombreux et aussi assidus, à la réouverture du mois d'octobre. Cet espoir se réalisera, nous n'en doutons point ; maintenant surtout que les cours sont installés dans un vaste local bien approprié, tous ceux qui, à Roubaix, aiment les plaisirs de l'intelligence, voudront aller entendre les leçons si attrayantes et si utiles de M. Jaudeau dont tout le monde connaît le profond savoir et honore le caractère.

S. E. M. le maréchal ministre de la Guerre vient d'accorder au nom de l'Empereur un secours de 50 fr. au nommé Courthier Etienne, ancien militaire demeurant à Roubaix.

Un malheureux accident a eu lieu ce matin, sur la Grande-Place. Un jeune manœuvre de 14 ans, nommé Remy Créteur, est tombé du troisième étage de la maison en construction au coin de la Grande-Rue. Il a été transporté à l'hôpital dans un état qui laisse peu d'espoir de le sauver.

Le thermomètre de M. Séverin, opticien, contour St. Martin, marquait hier à une heure 33 degrés et 29 aujourd'hui à la même heure.

Le vélocipède a fait son apparition à Roubaix. Ce matin vers cinq heures on pouvait voir sur la route de Tourcoing, un de ces appareils locomoteurs qu'un jeune homme faisait manœuvrer, au grand ébahissement des nombreux ouvriers qui se rendaient au travail.

Au marché aux grains de Lille il y a eu une baisse moyenne de fr. 96 à l'hectolitre.

La compagnie du chemin de fer du Nord a organisé pour dimanche prochain 26 juillet un train de plaisir à destination de Dunkerque.

2^e classe 5 fr. 3^e classe 4 fr. (aller et retour).

Départ de Tourcoing, Roubaix, Lille, Armentières, 6 45 ; 6 53 ; 7 30 ; 8 02 ; Baileul 8 19.

Arrivée : 9 55. Départ de Dunkerque pour Lille : 3 h. 05 soir. — Arrivée à Roubaix, 11 h. 36.

Les voyageurs ne peuvent avoir d'autres bagages que ceux pouvant se placer sous les banquettes.

Une enseigne qu'on peut lire dans une rue de Tourcoing :

X. FRIPIER. AVANTAGEUSEMENT CONNU PAR LES VÊTEMENTS QU'IL PRÊTE DEPUIS 20 ANS.

Les nommés Prosper Dubois, journaliste à Lys-lez-Lannoy, et Sophie Lefebvre, ménagère à Wattrelos, viennent d'être arrêtés pour fraude.

Le nommé Florent Lefebvre, rattacheur, né à Nechin (Belgique), vient d'être arrêté en état de vagabondage et de mendicité.

Pour toute la chronique locale : J. RIZOUX.

Dernières nouvelles

L'agence Havas nous adresse cette après-midi les deux dépêches suivantes, dont nos lecteurs apprécieront facilement toute la signification :

Vienne, 23 juillet.

Les bruits de rapprochement entre la Prusse et l'Autriche sont démentis.

Londres, 23 juillet.

On assure que la reine d'Angleterre passera par Paris en allant en Suisse et visitera l'Impératrice.

COURS DE LA BOURSE

Du 23 Juillet 1868

Cours de ce jour	Cours précédent
3 1/2 70 25	4 1/2 70 20
4 1/2 104 90	3 1/2 104 40

FAITS DIVERS

Le *New-York Tribune* annonce que Chang et Ling, les deux frères siamois, ont pris la décision de se soumettre à une opération chirurgicale qui doit les séparer. Cette nouvelle fe peut manquer, dit ce journal, d'intéresser le monde scientifique et tous ceux qui se rappellent le sentiment de curiosité qu'éveilla, en 1827 ou 1828, l'apparition dans les grandes villes de l'Europe de ces deux êtres réunis ensemble. Avec l'argent gagné par l'exhibition de leurs personnes, ils ont acheté une terre considérable dans la Caroline

septentrionale ; ils sont devenus fermiers et ont épousé deux sœurs, et chacun d'eux est actuellement père de neuf enfants.

Ils sont âgés aujourd'hui de cinquante-sept ans, et c'est cet âge avancé qui les engage à subir l'opération indiquée, par la crainte que la mort de l'un ne soit, dans les circonstances actuelles, nécessairement fatale à l'autre. La membrane charnue qui les unit dans le voisinage du cœur et des poumons a de dix à douze pouces de circonférence, et il existe entre les deux frères une affinité telle que les mêmes sensations, les mêmes impressions nerveuses et morbides sont partagées en même temps par les deux corps. C'est à Paris que les frères siamois se proposent de subir cette opération.

Les magasins de fourrage de Valence ont pris feu lundi avec une intensité effroyable.

L'évêque, à la première nouvelle du sinistre, s'est rendu sur les lieux et s'est mis à la chaîne pour donner l'exemple.

Les dégâts sont évalués à cent cinquante mille francs.

L'école de natation établie près du pont de Neuilly vient d'être détruite par une bien douloureuse catastrophe.

Un chef de pension avait envoyé ses élèves dans cet établissement, sous la surveillance d'un maître d'études. Un jeune homme de quinze ans, fils d'un limonadier de la rue de Clichy, s'élança du pont, piqua une tête, plonge sous l'eau et ne reparut plus.

Par suite de l'impulsion imprimée à son corps, le malheureux était passé à travers le grillage, sous le bateau, à l'endroit même où manquait un barreau qu'on avait négligé de remplacer par un planche.

On fut obligé de démonter une partie du grillage pour pénétrer sous le bateau et le temps qu'on mit à cette opération fut plus que suffisant pour déterminer l'asphyxie de l'éleve.

Mais quelle ne fut pas l'épouvante des plongeurs et trouvant, sous le bateau, avec le corps de l'enfant, deux autres cadavres, homme et femme, dont la mort remontait à plusieurs jours.

Portés par le courant, ces cadavres étaient entrés sous le bateau, à travers les pieux, et y étaient restés, comme en un filet.

Le père de la victime va, dit-on, intenter une action en dommages-intérêts contre le chef d'établissement et contre la police dont l'inspecteur, sachant qu'un barreau manquait, n'en avait pas exigé le remplacement.

Un très-grave et très-douloureux accident a eu lieu dimanche matin, à Fontainebleau.

Des ouvriers, occupés aux travaux destinés à amener les eaux de la Vienne à Paris, étaient en train de faire des fouilles dans un terrain sablonneux, à Bouigny, en forêt : ils étaient alors parvenus à une profondeur d'une centaine de pieds.

Tout à coup, un bruit épouvantable se produit, étouffe les clameurs d'effroi et de désespoir des travailleurs : c'était le terrain, mal étayé, qui venait de s'ébranler en englantissant une dizaine d'ouvriers.

Il était environ neuf heures du matin. Immédiatement des fouilles ont été organisées par l'ingénieur, chef des travaux. Toutes les autorités s'étaient transportées sur les lieux, encourageant les efforts des sauveteurs.

Les travaux de déblaiement, bien que conduits avec autant d'empressement et de célérité que d'habileté, n'ont pas duré moins de sept heures.

Enfin, on est parvenu à décapoter les malheureux qui avaient été engouffrés au nombre de neuf ; quatre étaient morts, broyés, défigurés ; les cinq autres étaient plus ou moins grièvement blessés. La plupart de ceux-ci, cependant, sont à l'heure où nous écrivons, sortis de l'hôpital où ils avaient été conduits en hâte ; les quatre morts, dont deux pères de famille, ont été enterrés ce matin à Fontainebleau.

D'heure en heure, l'opération se faisait rendre compte du résultat des fouilles ; S. M. a fait parvenir aux diverses familles des consolations et des premiers secours.

Nous lisons dans le *Mémorial* de Saint-Etienne du 20 juillet :

Hier, vers 11 heures du soir, une explosion de grisou a eu lieu dans l'une des galeries du puits Sainte-Barbe.

Les ouvriers occupés à l'exploitation dans cette partie de la houillère étaient au nombre de 19. Tous ont été atteints.

Douze tués sur place, sept plus ou moins grièvement blessés.

Ces derniers ont été transportés immédiatement à l'hôpital, où ils ont reçu les secours des médecins.

L'un d'eux n'aurait pas tardé à expirer, ce qui porterait à treize le nombre des morts.

On attribue ce terrible accident à l'imprudences d'un piqueur, qui a été une des premières victimes.

Il est inutile de peindre la consternation qu'a jetée dans le pays cette douloureuse catastrophe, et le spectacle de la désolation de tant de familles frappées dans la personne d'un père, d'un frère, d'un fils.

Ces lamentables scènes, hélas ! se reproduisent trop souvent dans nos contrées, et à cette même place nous avons eu occasion de les décrire bien des fois.

Nous avons déjà entre eux nos lecteurs, du *Moniteur*, des intéressantes expériences entreprises sur le territoire de Clichy, à peu de distance du débouché en Seine du grand collecteur d'Asnières,